**Les Animaux malades de la peste** est la première fable du livre VII de La Fontaine, Cette fable a été éditée pour la première fois en 1678. Mais ce qu’elle raconte résonne encore aujourd’hui.

Dans cette fable, Jean de La Fontaine met en scène des animaux frappés par la peste. Ils pensent que c’est Dieu qui leur envoie cette maladie pour les punir de leurs péchés.

Ces animaux représentent des individus ou des groupes sociaux. Le lion, c’est le roi. Le renard est le courtisan. Le loup représente les hommes d’église. L’âne, lui représente les « petits », les hommes simples, les paysans.

Le lion, le plus puissant commence à avouer ses fautes. Il s’agit de décider qui a péché le plus et qui aura donc mérité d’être sacrifié pour apaiser la colère divine.

Les fautes du lion sont graves : il a mangé des moutons et même des bergers.

Mais pour donner raison au lion (le roi, donc le plus fort), le renard dit que ce n'est pas un pêché de manger des moutons.

Ensuite, un âne honnête et naïf avoue qu'il a mangé de l'herbe d'un pré sans en avoir le droit.

Ce péché que l’âne avoue est bien moins grave que les péchés avoués par le Roi.

Mais c’est l’âne qui sera jugé le plus coupable.

Cela montre que l’hypocrisie est partout et la justice est contrôlée par les puissants.

La morale de cette fable est que c'est toujours le plus faible que l'on punit et que les puissants s’en tirent à bon compte.

**Vocabulaire**

**Achéron :** Achéron, dans la mythologie grecque est le nom porté par l’un des fleuves des Enfers. Enrichir l’Achéron en un jour signifie ; faire beaucoup de morts en un jour

**Céleste courroux :** colère du ciel, de Dieu

**chimérique**: illusoire, qui n’est pas réel

**mâtin :** gros chien de garde

**harangue :** discours pour convaincre

**un cas pendable**: un cas très grave, qui mérite que l’on soit pendu

**expier son forfait :** payer pour sa faute